



MINISTÈRE CHARGÉ DE L'INDUSTRIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Paris, le 6 septembre 2021

NOTE AUX REDACTIONS



Agnès PANNIER-RUNACHER, ministre déléguée chargée de l'Industrie, **se rendra à l'école de production « Gorge de Loup » à Lyon (69), le mardi 7 septembre 2021.**

Après une brève présentation de l'école par son directeur, Thomas Pacheco, la ministre visitera l'atelier et échangera avec des jeunes sur leur parcours et leur projet professionnel. Elle fera ensuite un point sur le développement de ce dispositif soutenu par le plan France Relance, avec les directeurs des écoles de production de St Eloi, La Fabrique et Maurice Leroux, et plusieurs représentants d'entreprises, dont Total Energies et Renault Trucks.

Déroulé prévisionnel

Sauf mention contraire, toutes les séquences sont ouvertes aux journalistes accrédités.

- | | |
|------------------|---|
| 9 h | Arrivée de la ministre à l'école de production « Gorge de Loup » puis visite de l'atelier
<i>105 Avenue Sidoine Apollinaire - 69009 Lyon</i> |
| A l'issue | Temps d'échanges sur le développement des écoles de production et les ouvertures soutenues par France Relance (25 minutes)
<i>Tour images en début de réunion puis rédacteurs uniquement</i> |
| 10 h 30 | Point presse (micro tendu) |

Merci de vous accréditer auprès de la préfecture du Rhône :

pref-communication@rhone.gouv.fr

***Ce déplacement se fera dans le respect des gestes barrières.
Le port du masque sera obligatoire, merci de bien vouloir vous munir du vôtre.***

A propos de France Relance :

Le Gouvernement a présenté le 3 septembre 2020 le plan de relance, une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. France Relance est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise. L'objectif : bâtir la France de 2030. Les moyens consacrés par le Gouvernement et l'Europe sont à la hauteur des enjeux : 100 milliards d'euros, soit un tiers du budget annuel de l'État. 40% ont été financés par l'Union européenne, des fonds mobilisables par les États membres jusqu'en 2026.

France Relance mobilise près de 35 milliards d'euros en faveur de l'industrie, avec une feuille de route structurée autour de quatre axes : décarboner, (re)localiser, moderniser et innover.

Un portail de data visualisation territorialisée a été **conçu** par la Direction générale des Entreprises (DGE), avec l'appui du Bercy Hub du secrétariat général de Bercy, pour faciliter l'accès et la visualisation des données relatives aux projets lauréats des différents appels à projets lancés dans le cadre de France Relance.

Ces données publiées en open data concernent les projets lauréats de six mesures de France Relance dans l'industrie : <https://datavision.economie.gouv.fr/relance-industrie>

Plus d'informations sur le site du Gouvernement dédié à France Relance :

<https://planderelance.gouv.fr>

Contact presse :

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher

presse@industrie.gouv.fr